



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Beauvais, le 22 septembre 2016.

L'Inspecteur d'académie
Directeur Académique des Services de l'Éducation
Nationale de l'Oise

à

Direction départementale des territoires
Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de
l'énergie
40, rue Jean Racine
BP 317
60021 BEAUVAIS cedex

A l'attention de Monsieur CARIN Stéphane

Direction des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale de
l'Oise

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme commune du FAY SAINT QUENTIN

Ref : Votre courrier en date du 21 juillet 2016

Division de l'Organisation
Scolaire
Bureau de l'enseignement
du 1^{er} degré

Dossier suivi par :
Carole THIROUX

Ref. : N° 47 - 2016-2017

Tél. : 03.44.06.45.32
Fax : 03.44.48.67.25
Mél : ce.dosip60-div@ac-
amiens.fr

22, avenue Victor Hugo
60025 BEAUVAIS CEDEX

Par courrier visé en référence, vous avez bien voulu me transmettre la demande de révision du PLU prescrit le 26 avril 2016 pour la commune du FAY SAINT QUENTIN.

Après avoir pris l'attache de Monsieur l'Inspecteur de la circonscription de BEAUVAIS Nord, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je n'ai aucune observation particulière à formuler sur ce projet.

Jacky CRÉPIN